

CHRONIQUE FINANCIERE



Des avantages membre qui tiennent la route!

Vous êtes membre d'une caisse Desjardins?

Vous avez désormais accès certains avantages offerts exclusivement aux membres assurés chez Desjardins Assurances.

ASSURANCE AUTO



AVANTAGE EXCLUSIF AUX MEMBRES
DESJARDINS DE 25 ANS ET MOINS

Vous avez 25 ans et moins et votre auto est assurée chez Desjardins Assurances? Profitez d'une **remise annuelle de 50 \$** par auto assurée avant votre prochain renouvellement.

Remise annuelle de 50 \$ par auto assurée

- Pour chaque auto assurée
- Versée directement dans votre compte de caisse Desjardins

Service d'assistance routière Desjardins gratuite et disponible:

- Peu importe le véhicule que vous conduisez
- Peu importe la personne qui conduit votre véhicule
- 24 heures sur 24, 7 jours sur 7
- Partout au Canada et aux États-Unis (sauf en Alaska et à Hawaï)

Obtenez jusqu'à cinq services routiers d'urgence par année parmi les suivants:

- Remorquage et treuillage
- Dépannage-crevaison
- Survoltage de la batterie
- Dépannage-clés
- Livraison de carburant (coût du carburant en sus)

*certaines conditions s'appliquent

Pour plus de détails, vous rendre à l'adresse suivante:

desjardins.com/avantages ou
**communiquez avec la Caisse
Desjardins de l'Envolée.**

Pauline Leclerc

Directrice
Services aux membres



450 430-4603

desjardins.com/caissedelenvolee

facebook.com/caissedelenvolee



Desjardins

Caisse de l'Envolée